



Du 23 au 30 novembre 1909

**District de Montréal**

Dame Vve Aug. Amos vs Xavier Roy. Lachine—Les lots 698 et 699, avec bâtisses.

Vente le 25 novembre, à 11 heures a. m. au bureau du shérif à Montréal.

**District d'Arthabaska**

Michel Archambault vs Noël Beauregard.

Notre-Dame du Bon Conseil—La partie du lot 417, avec bâtisses.

Vente le 24 novembre, à 2 heures p. m. à la porte de l'église paroissiale.

**District de Beauharnois**

J. H. Lefebvre et al. vs Geo. Arcouette. Très-Saint-Sacrement et Ste-Malachie d'Ormstown—10. La partie du lot 389, situé à Très-Saint-Sacrement

20. Le lot 868, situé à Ste-Mélachie. Vente le 26 novembre, à 10 heures a. m. à la porte de l'église du Très-Saint-Sacrement pour le lot de cette paroisse et le même jour, à 1 heure p. m. à la porte de l'église Ste-Mélachie pour le lot de cette paroisse.

**District de Bedford**

John J. Chaffee et al vs Andrew Garlin.

Frelsburg—Le lot 192. Vente le 27 novembre, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

**District de Chicoutimi**

Jos. Rossignol vs Alf. Tremblay Chicoutimi—Le lot 17b, avec bâtisses. Vente le 24 novembre, à 10 heures a. m. au bureau du shérif.

**District d'Iberville**

Pierre Gosselin vs Eugène Côté. St-Jean—Les lots 431-141 à 144, situés rue Grant, avec bâtisses.

Vente le 29 novembre, à 11 heures a. m. au bureau du shérif.

**District de Kamouraska**

Delle Marie Langlois vs Ludger Lebel. St-Georges de Cacouna—Les lots 213, 219, 220 et 221, avec bâtisses.

Vente le 28 octobre, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Emile Laroche, fils de Chas. vs Emile Laroche, fils d'Hérode St-Arsène—Les lots 228, 230, 231, 229, 232, 233 et 419, avec bâtisses.

Vente le 24 novembre, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

**District d'Ottawa**

C. B. Major et al. vs Dame Marie Boileau et al.

Canton Bouchette—La partie du lot 35, avec bâtisses

Vente le 23 novembre, à 10 heures 15 a. m. au bureau du registraire à Hull.

Jos. R. Tremblay vs Aristide Meunier. Canton Bouchette—Les lots 59 et 60, avec bâtisses.

Vente le 23 novembre, à 10 heures a. m. au bureau du registraire à Hull.

**District de Québec**

Harry Staveley vs Mary Ann Mayhew et al.

Québec—Le lot 3457 du quartier St-Jean, situé place Cliff View, avec bâtisses.

Vente le 25 novembre, à 10 heures a. m. au bureau du shérif.

Félix Roy vs Dame Marguerite Fournier et al.

St-Ambroise de la Jeune Lorette—Les lots 842, 843, 844 et partie 840, avec bâtisses.

Vente le 26 novembre, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Aimé Dion vs Alph. Bureau. Beauport—Partie du lot 514, avec bâtisses.

Vente le 24 novembre, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

**District du Saguenay**

Elle Girard vs Ls Villeneuve Malbale—La partie du lot 129, avec bâtisses.

Vente le 25 novembre, à 10 heures a. m. au bureau du shérif.

**District des Trois-Rivières**

Donald Fraser vs Henri alias Honoré Levasseur.

Trois-Rivières—Le lot 1568, situé rue St-Honoré, avec bâtisses.

Vente le 23 novembre, à 10 heures a. m. au bureau du shérif

**COLORATION DES BLOCS EN BÉTON**

Une des principales objections aux blocs en béton dans le passé, était leur apparence d'un gris foncé, dit "Cement Age". Pour obvier à cela, on emploie du sable légèrement coloré ou de la pierre écrasée et du ciment Portland blanc, ce qui donne une teinte gris claire. Si l'on veut obtenir une couleur blanche on doit alors employer du ciment blanc avec du sable blanc ou de la pierre écrasée, mélangés avec de la poussière de marbre. Il est

très difficile d'obtenir du gris sable blanc, bien qu'il y en a de très gros. Le sable blanc employé seul avec le ciment ne donnera pas une façade absolument imperméable. Afin de rendre une façade imperméable, il est nécessaire d'employer une proportion de poudre de marbre, ou de pierre écrasée avec du sable. Ne pas employer trop de poussière de marbre, car lorsqu'il y en a trop, il se produit des fentes à peine visibles et des carrelages. Pour cette raison, on ne devrait jamais employer la poussière de marbre seule avec le ciment.

Généralement, les fentes et les carrelages dont on parle ne se montreront qu'au bout de quelques semaines, mais elles se produiront. La quantité de poussière de marbre à employer ne devrait pas dépasser 1½ parties de poussière de marbre pour 4 parties de sable blanc. Si la façade est trop riche en ciment, les carrelages et les fentes peuvent faire leur apparition. Lorsque la poussière de marbre est seule employée avec le ciment. On peut obtenir de très bons résultats en employant les criblures de pierre à chaux qui auront passé à travers un crible d'un quart de pouce, mais il est généralement avantageux d'y ajouter un peu de sable blanc afin de produire une surface compacte et lisse.

Prenez de l'exercice à l'extérieur autant que vous pouvez. L'air frais contribue à la santé de l'esprit aussi bien qu'à celle du corps. Il augmente la puissance d'un homme à gagner de l'argent et lui donne de la force.

**Inventions nouvelles**

MM. MARION & MARION, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, E.-U., fournissent la liste suivante de brevets Canadiens récemment obtenus par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Nos

- 121555—Victor Raisin, Paris, France. Procédé de traitement de bois de scie.
- 121583—J. J. Scherrer et A. Jolicoeur, Montréal, Qué. Chauffeur d'auto.
- 121593—Torsten Broberg, New-York, E.-U. Perfectionnement pour cabine nets d'aisance.
- 121600—Armand J. A. Deperdussin, Paris, France. Instrument optique.
- 121618—Geo. Huysmans, Bruxelles, Belgique. Roue de réserve pour chars à moteurs.
- 121621—Oscar Jkellberg, Kvillegetan, Suède. Méthode de soudure électrique.
- 121632—Alfred Pelland, Québec, P. Q. Dispositif pour remettre les chars sur la voie.
- 121698—J. S. Conradi, E. Tilston et P. W. Masson, Manchester, Angleterre. Ecrou.

**POURQUOI**

**DOIT-ON ASSURER SA VIE DANS**

**La Sauvegarde**

- 1<sup>o</sup> PARCE QUE Ses taux sont aussi avantagés que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2<sup>o</sup> PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3<sup>o</sup> PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4<sup>o</sup> PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5<sup>o</sup> PARCE QUE Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne-française et que ses capitaux restent dans la province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

**Siège social: 7 PLACE D'ARMES,**

**MONTREAL.**